

Image not found or type unknown



Vente aux enchères par téléphone

Par **Yann51**, le **28/05/2009** à **18:51**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il existe ou non un recours lorsque inscrit à une vente aux enchère par téléphone, on ne m'a téléphoné lors du déroulement de l'enchère me privant ainsi de toute possibilité d'enchérir.

Merci pour vos réponses

Très cordialement

Yannick